



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Janvier 2010 N°20

NOS RENDEZ-VOUS

Samedi 6 février 2010 à 17h

Projection du film « Les Maîtres du pain »
Salle socio culturelle Maxime Létard
Diffusion sur grand écran des deux parties du téléfilm
tourné à Sainte-Suzanne et dans les communes avoi-
santes en juillet et août 1993 et diffusé sur France2 à
noël 1993.

Entré gratuite. Salle chauffée
Buvette et restauration rapide à l'entracte.
Une production de la section Animation de Médiéville53.
Participation exceptionnelle d'Hervé BASLÉ
Réalisateur du film

Randonnées pédestres

Organisées par la section randonnée pédestre des
FTS.

Mercredi 3 février : Sainte-Suzanne

Circuit de la Vierge des bois – 7 km environ
Départ : 13h30
Galette des rois à l'issue de la randonnée.

Mercredi 17 février : Châtres la Forêt

Circuit des fours à chaux – 10 km .
RV: 13h30 : Sainte-Suzanne.
14h : Évron (parking du Super U).

« La Fête du timbre »

Samedi 27 et dimanche 28 février

Exposition philatélique organisée par le club philaté-
lique lavallois
'Informations de détail dans la Voix du Conseil n°19 de
décembre 2009)



PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR

Patricia, ex secrétaire du cabinet médical, vous invite à venir découvrir le magasin « **Plaisir et Joie d'offrir** » qu'elle a ouvert à Évron au 16, rue de la fontaine, le 2 novembre dernier.

Vous y trouverez tout ce qui est relatif aux Arts de la table, des listes de mariage, des cadeaux à offrir, des pièces d'artisanat d'art, des produits régionaux et touristiques, des éléments de décoration...

Pour la Saint-Valentin, « **Plaisir et joie d'offrir** » mettra à votre disposition un choix varié de bijoux en argent ou plaqué or.



OÙ PEUT-ON ACHETER DES CARTES DE PÊCHE ?

Les pêcheurs seront nombreux sur les rives de l'Erve, samedi 13 mars pour l'ouverture de la pêche en première catégorie.

La société de pêche, « **La truite suzannaise** », a prévu trois points de vente des cartes de pêche à Sainte-Suzanne :

Le café-brasserie de la rivière, rue de la rivière,
L'hôtel restaurant Beauséjour, rue de la libération,
La halte médiévale, Place Hubert II de Beaumont.

TARIFS :

Carte départementale : 66 euros,
Carte interfédérale : 86 euros,
Carte jeunes (12-18 ans) : 15 euros,
Carte enfants : 3 euros,
Carte journalière : 23 euros.



Jean-Paul CHOISNET

Fauteuils - Canapés
Sommiers - Matelas

1, rue Perrine Dugué
53270 Sainte-Suzanne

Tel. 02 43 01 47 13



Coup' et Coiff'

Régine - Coiffure - Mixte

☎ 02 43 01 40 37

5 bis, Place Ambroise de Loris
53270 Sainte-Suzanne

PLAN GUIDE : ÉDITION 2009

Le Plan Guide Officiel, Édition 2009 vient d'être édité.

Il a été sponsorisé par des annonceurs dont plusieurs commerçants et artisans de Sainte-Suzanne.

Vous y trouverez de nombreuses informations :

Le plan officiel de Sainte-Suzanne accompagné de l'index des rues (nouvelle nomenclature),

Renseignements : Services Publics, Services Municipaux, Services de santé, Services d'accueil et de tourisme,

3 circuits de randonnée : Sainte-Suzanne, Torcé-Viviers en Charnie, Saulges.

Ce document peut, dès maintenant, être retiré gratuitement à la Mairie de Sainte-Suzanne aux heures d'ouverture de celle-ci.

CANTINE MUNICIPALE

Suite à la réunion du Conseil municipal du 15 janvier, il est rappelé les règles de réservation des repas pris à la cantine scolaire:

Réservation du nombre de repas à la convenance des parents auprès de la Mairie le vendredi pour la semaine suivante

Possibilité d'annulation pour des raisons justifiées le matin même avant 9h (Répondeur Mairie)

SAINTE-SUZANNE SOUS LA NEIGE

Entre 5 et 10 cm de neige sont tombés sur notre région.

Sainte-Suzanne et la campagne environnante n'ont pas été épargnées par les chutes de neige, rendant la circulation des véhicules souvent très difficile.

L'accès au Tertre Ganne, à certaines fermes isolées, la circulation dans les rues des lotissements et même celles de la Cité étaient rendus dangereux à cause du verglas.

Toutefois, rendons hommage aux employés communaux qui n'ont pas ménagé leur peine pour dégager les rues, sabler ou saler les chaussées enneigées.

Merci aussi aux gendarmes, aux adjoints et aux pompiers de Ste-Suzanne qui ont aidé les automobilistes à monter plus particulièrement la rue des coëvrons.




Hôtel **Beauséjour**
Bar-Restaurant
Stéphane HUCHET
4-6 rue de la Libération
53270 Sainte-Suzanne
Tel.: 02 43 01 40 31
Fax: 02 43 01 46 21

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE
02.4301.4001

Rémi BOURNY
ARTISAN - ELECTRICIEN



Z.A. La Rivière
53270 SAINTE-SUZANNE
Tél. 02 43 01 40 23
Port. 06 07 63 76 71

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Près de 150 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité dans la salle Fernand BOURDIN.

C'est d'abord Roland GAILLARD, premier adjoint, qui, au nom de l'équipe municipale, a présenté ses vœux à Jean-Pierre MORTEVEILLE, Maire de Sainte-Suzanne. Il a ensuite évoqué l'année 2009 en détaillant l'ensemble des réalisations communales et intercommunales.

C'est ensuite Jean-Pierre MORTEVEILLE, Maire, qui a félicité pour le travail qu'elles accomplissent, toutes les équipes en charge du fonctionnement de la municipalité et de la communauté de communes, ainsi que les nombreuses associations suzannaises qui représentent les forces vives de Sainte-Suzanne.



Après avoir offert ses vœux aux habitants de la commune, le maire a présenté l'ensemble des projets pour 2010 parmi lesquels on peut retenir la réfection de la route d'Évron.

PALMARES DES MAISONS FLEURIES

A l'issue de la cérémonie des vœux organisée le samedi 2 janvier à la salle Fernand BOURDIN, Pascal GUERVENO, adjoint, a remis aux lauréats du concours communal des maisons fleuries des bons d'achat en récompense de l'effort qu'ils ont fourni pour fleurir leur maison.

Catégories maison avec jardin visible de la rue :

1. – M et Mme Paul COCAIN, 7 rue du Petit Rocher,
2. – M et Mme Pierre FOURNIER, 8 rue de la Croix Couverte ;
3. – M et Mme Raymond BAHUON, 1 route de Sablé ;
4. – M et Mme Alain BARILLER, impasse de la Saugère ;
– M et Mme Daniel CHRÉTIEN, 7 route de Sablé.

Catégorie Balcons, terrasses, cours, jardinets :

1. – M et Mme Raymond GONSALES, 1 rue du grenier à sel,
2. – M et Mme Gaston VOVARD, chemin de la Boulière.



PRÉPARATION DE NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

Marie-Claire GLASSIER et Elsa CHARLOT, animatrices au centre de loisirs, n'ont pas manqué d'occupations avant Noël.

Le dernier jour, il a fallu aider les plus jeunes à faire des dessins ou à préparer des petits cadeaux pour les parents ou les grands-parents.

Quant aux plus grands, ils ont dû terminer les décorations du sapin et de la grande salle avant de participer au grand jeu de piste « **A la recherche des chocolats** » et à une initiation au jonglage et aux jeux d'équilibre.



Régulation de la population des corvidés

Depuis toujours dans nos contrées, les corvidés ont fait l'objet de destruction soit par tir, soit par piégeage ou bien encore par dénichage. Cette maîtrise des populations qui allait de soi autrefois, se justifie encore aujourd'hui pour la sécurisation des approvisionnements alimentaires et aussi sur le plan sanitaire. Si ces vertébrés déprédateurs sont sources de nuisances (risque sanitaire) et de dégâts (consommation de semences ou de fourrages) pour les productions agricoles, il est plus récent de constater leur présence auprès des habitations, dans les villes provoquant d'autres types de nuisances comme la dégradation de joints de vitres ou salissant par leurs excréments des lieux à fréquentation du public.



Cette expansion s'explique par l'augmentation de leur densité (constat fait en Mayenne suite à l'accroissement des dégâts aux cultures à la saison dernière), mais aussi par l'attitude passive voire accueillante des habitants.

Si nous ne voulons pas être tôt ou tard dépassés par les dommages provoqués par les corvidés, nous devons réaffirmer notre souhait de voir les populations revenir à des densités plus acceptables et ainsi utiliser les outils que la réglementation nous octroie pour réguler nous mêmes corneilles, corbeaux, freux et pies bavardes :

Toute l'année : possibilité de piéger sans être agréé piégeur « à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage ainsi que dans les enclos attenants à l'habitation ». Au-delà, il faut être agréé piégeur (formation gratuite de 16 heures).

En période de chasse : à tir (assurance et permis de chasse obligatoire)

En période de destruction : du 1^{er} mars au 10 juin 2010, à tir avec autorisation préfectorale individuelle (formulaire disponible en mairie), accompagné de 10 tireurs maximum (assurance et permis de chasser obligatoire).

Le tir des oiseaux ne peut être réalisé qu'à poste fixe, matérialisé de main d'homme, à l'exception des destructions effectuées dans l'enceinte des corbeautières. Et le tir dans le nid est interdit.

Il est possible aussi de faire appel aux lieutenants de louveteries pour une battue administrative.

Par ailleurs, la réglementation vient de donner aux Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles et à leur fédération la possibilité de capturer des corvidés au moyen de cages dans le cadre d'opération de lutttes collectives.

En ce qui concerne le choucas des tours, bien que protégé, les mairies ont la possibilité de faire une demande de régulation auprès de la DDAF.

Un essai d'effarouchement par des rapaces sera bientôt réalisé par un effaroucheur professionnel.

Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de votre commune et la F.D.G.D.O.N (17 bd des Manouvriers à CHANGE - Tél. : 02.43.56.12.40 ou 06.09.85.18.10) se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

FDGDON
de la Mayenne



QUI ETAIT EUGENE LEDRAIN ?

Eugène LEDRAIN, né à Sainte-Suzanne (Mayenne) le 22 juin 1844, mort en 1910 est un professeur, orientaliste et écrivain français.

Fils de Guillaume LEDRAIN, gendarme, et d'Eugénie COURIOT, Fréjus Eugène LEDRAIN passe sa jeunesse à Sainte-Suzanne où il habite rue du Grenier à sel. Il évoquera d'ailleurs ses souvenirs d'enfance en préfaçant en 1888 *les recherches historiques sur Sainte-Suzanne*, du Dr Charles NORRY, maire de la cité de 1884 à 1897. Eugène LEDRAIN s'est marié à Paris (XVIIème) le 24 août 1897 avec Emma Wilhelmine RASCOB. C'est en 2010 le centième anniversaire de sa mort.

Professeur à l'école du Louvre, Conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, il est **traducteur de la Bible rationaliste en français** d'après les textes hébreu et grec. Spécialiste de l'épigraphie hébraïque et assyrienne, il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, d'études et de nombreuses préfaces.

Le nom d'Eugène LEDRAIN, Suzannais de naissance, fils d'un gendarme, a été donné à l'ancienne salle de tri, à l'arrière du bâtiment de la poste, 15 rue de la Libération : ce bâtiment est celui de l'ancienne gendarmerie où exerça le père d'Eugène LEDRAIN.

La salle est désormais dédiée aux cours d'informatique dispensés par *l'Atelier informatique et numérique* de Sainte-Suzanne.



OUVERTURE DE LA TV D'ORANGE

France Télécom a la plaisir d'annoncer l'ouverture de la TV d'ORANGE à Sainte-Suzanne.

En effet, les derniers tests techniques ayant été concluants, France Télécom a pu mettre en place ce nouveau service de télévision numérique sur ADSL le 20 novembre dernier.

Cette offre, incluse dans les forfaits Internet Haut Débit, permet d'accéder à un large bouquet de chaînes TV et à un service de vidéo à la demande via la prise téléphonique.

Pour bénéficier de la TV numérique, un débit ADSL minimum est requis. C'est le cas de 97,6% des Suzannais qui sont donc éligibles à la TV d'Orange via leur ligne ADSL.

Parallèlement, France Télécom a développé une solution par satellite pour étendre la couverture de son offre TV à l'ensemble de ses clients Haut Débit.

Pour connaître la solution adaptée à votre ligne téléphonique, vous pouvez contacter gratuitement le service client au 1014.

BARRAGES SUR L'ERVE

Le Commissaire enquêteur a émis « **un avis défavorable à la demande d'intérêt général et d'autorisation de réaliser les travaux présentés par le syndicat du Bassin de l'Erve** ».

Une directive européenne sur l'eau fixe pour objectif le retour en 2015 au bon état écologique des cours d'eau.

Pour y répondre, une demande de travaux importants sur la rivière l'Erve a été présentée par le syndicat de Bassin de l'Erve. Le projet prévoit l'effacement d'une vingtaine de barrages.

Il a soulevé de nombreux mécontentements de la part de riverains ou d'associations. Les opposants se sont manifestés tout au long de l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 septembre au 24 octobre dernier. Ils dénoncent notamment le manque de concertation, le non respect des droits d'eau, les difficultés pour utiliser l'énergie hydraulique. Des arguments repris par Gérard SENEAUX, le commissaire enquêteur, pour justifier son avis défavorable au projet.

La décision définitive appartient au Préfet de la Mayenne, Éric PILLOTON. Elle est attendue fin mars.

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent
Location sans chauffeur

11 des Rochettes - Route de Mayenne
53600 ERVON
Tél. 02 43 01 36 74 - Fax. 02 43 37 28 32



La Halte Médiévale

Crêperie - Salon de Thé
Glacier - Bar

Place de l'Église - Sainte-Suzanne
Tél. / Fax : 02 43 90 98 57



JEAN AERTS

Charpente
Couverture
Ramonage
Démoussage

9 rue Perrine DUGUÉ - 53270 Ste SUZANNE
06 16 45 71 28
02 43 01 48 04